

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

► **LIRE PAGE 13**

AVEC LE STADE DE FRANCE, LE VILLAGE OLYMPIQUE ET LE CENTRE NAUTIQUE, PLAINE COMMUNE EST EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024. SI L'ORGANISATION DE LA 33^E OLYMPIADE EST CONFÉE À PARIS, IL S'AGIRA D'UNE EXTRAORDINAIRE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE.

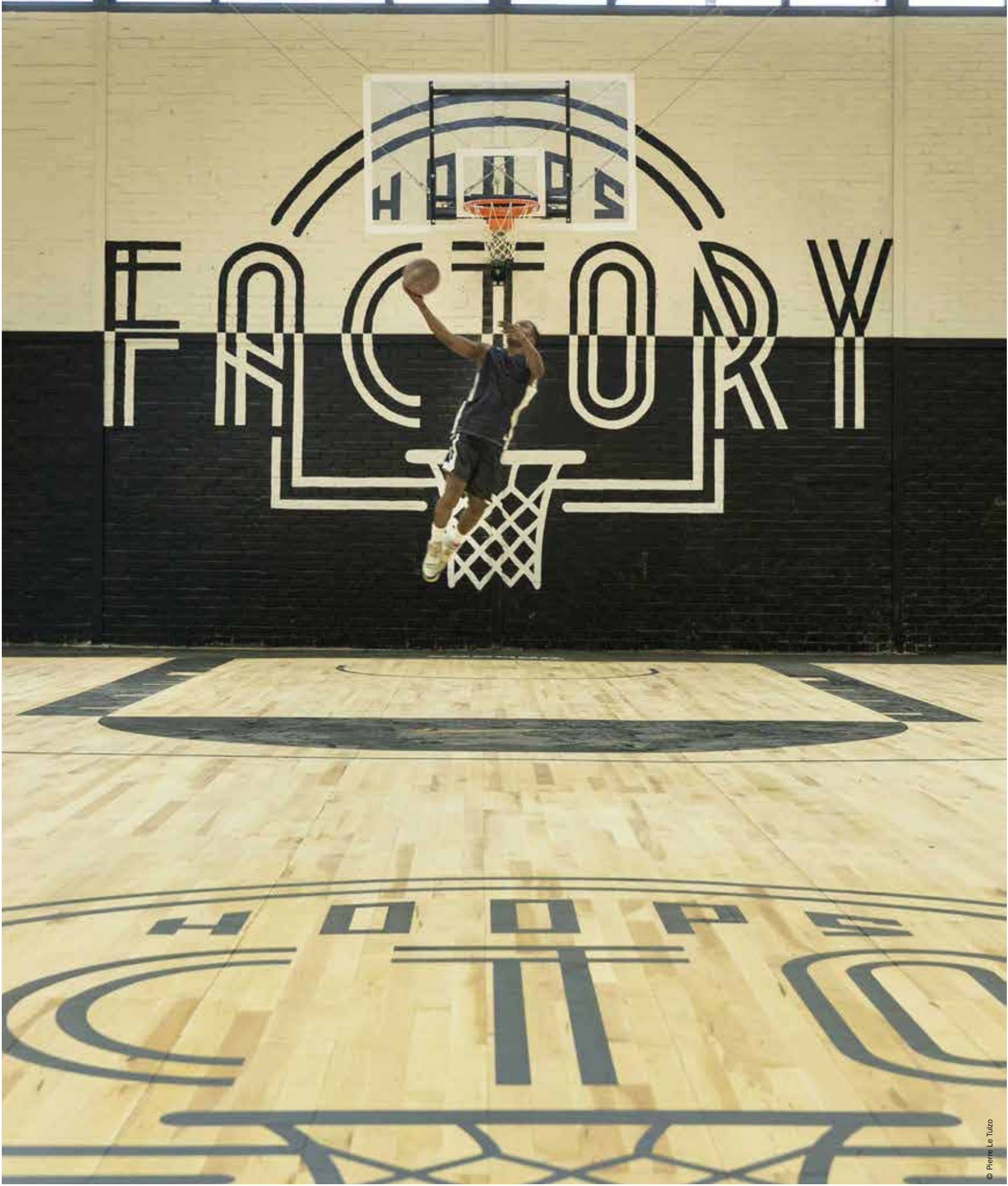
Au stade du rêve

LE MAGAZINE DE

Plaine Commune

101
JAN
FEV
2016





© Pierre Le Tuizo

mise en bouche

Les bonnes raisons d'espérer

Alors qu'en fin d'année 2015, notre territoire était durement touché par le terrorisme, nous avons souhaité que la « mise en commun » de ce premier numéro de l'année, aborde toutes les bonnes raisons que nous avons d'espérer, parce que Plaine Commune est avant tout un territoire vivant dont « l'énergie bouillonnante produit des petits miracles chaque jour » comme le disait Jean Bellorini, le directeur du Théâtre Gérard-Philippe, à Saint-Denis, dans un communiqué post attentats.

Nous devons continuer de porter un projet de transformation urbaine, sociale, sociétale pour que chacun puisse réellement trouver sa place. Convaincus de la nécessité de **faire** plus que jamais **du « commun »**, nous ferons avancer, en 2016, de grands projets comme la candidature aux Jeux Olympiques 2024, les projets de rénovation urbaine pour de nouveaux quartiers d'habitat social, des infrastructures de transports, notamment le Tram express nord (TEN) qui desservira en rocade dès 2017, sept nouvelles gares et des dizaines de milliers d'habitants d'Épinay-sur-Seine, Villetaneuse Pierrefitte et Stains, sans oublier les villes limitrophes, etc..

Au-delà des projets d'aménagement urbain ou d'amélioration du cadre de vie qui jalonnent cette année et face à la crise de l'emploi, nous entamons également une réflexion sur les mutations du monde du travail liées au numérique, afin de mieux les anticiper et **d'expérimenter de nouveaux modèles de valorisation du travail** et des savoirs qui fassent davantage la part belle aux contributions collectives qu'aux logiques de rentabilité économique.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune

ne loupez pas

Une mise en commun, en forme de vœu pour cette nouvelle année.

20



© Christophe Filieule

22

Marjorie Nakache ne pèse pas ses mots quand il s'agit de théâtre.



* d'après la carte de vœux 2016 de Plaine Commune, par Rachid Khimoune

ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des supports municipaux des neuf villes de Plaine Commune.

[8-9] **vitedit**

Ça bouge dans les transports, avec des nouveautés dans les lignes de bus, Autolib qui débarque à Aubervilliers et Saint-Denis et la mobilisation pour le prolongement du T8 qui ne faiblit pas.

[10-11] **Infographie**

Finie la communauté d'agglomération. Depuis le 1^{er} janvier, Plaine Commune est un Établissement public territorial de la toute nouvelle Métropole du Grand Paris. Une infographie pour comprendre en un clin d'œil ce qui change, et ce qui ne change pas.

[13-19] **grandformat**

Paris joue la carte de la Seine-Saint-Denis pour cette nouvelle candidature à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Mais qu'est-ce que pourraient apporter les JO au territoire ?

[20-21] **miseencommun**

2016, les bonnes raisons d'espérer. Après une fin d'année 2015 traumatisante pour Saint-Denis, En Commun cherche les motifs d'espoir qui permettent de regarder l'avenir proche avec confiance.

[22-27] **monœil**

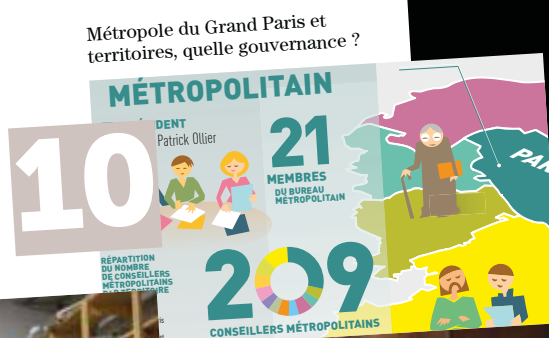
Marjorie Nakache, metteur en scène et directrice artistique du Studio-Théâtre de Stains, partage son approche de la culture, dans une carte blanche incisive.

[28-29] **c'estpolitique**

L'expression des groupes politiques du conseil communautaire.

[31] **toutsavoir**

Les informations pratiques indispensables à savoir sur les services proposés par Plaine Commune.





Lorsque l'ordi devient ludique

L'association Musiques et cultures digitales propose des ateliers numériques et ludiques pour les femmes de plus de 77 ans au café culturel Grand Bouillon. Sur un concept de l'artiste Albertine Meunier, explique-t-on dans

Aubermensuel, ces ateliers gratuits permettent de « s'amuser et de créer une œuvre commune » et d'apprendre à exploiter un ordinateur en fonction des centres d'intérêt de chacun. Ici, on invente une histoire, on crée un blog... Bref, on apprend, sans en avoir l'air, l'art et la manière de se servir d'un engin qui pouvait sembler auparavant rébarbatif.

Aubermensuel n°73, janvier 2016

Une association pour expliquer la Métropole

Le journal de L'Île-Saint-Denis consacre son dossier au Grand Paris. L'Île-Saint-Denis, avec 130 autres communes, en fait désormais partie. L'association Métropop', installée dans les locaux du PHARES, tente d'intéresser les habitants aux projets de la nouvelle métropole. Interrogé par le magazine, l'un des salariés de l'association, Antoine, constate que le Grand Paris est loin d'être né dans les consciences. « *Les gens n'ont pas la tête à s'y intéresser, à penser leur territoire.* Pourtant, dit-il, *il faut que tout le monde se rende compte qu'on habite un même espace, qu'on n'est pas indépendants* ». Il estime que « *le Grand Paris est une formidable occasion de rebattre les cartes, de corriger les erreurs qui ont été faites, notamment en banlieue* ».

Notre île n°158 janvier 2016



Sécu, le point d'accueil doit rouvrir

Le journal municipal publie un courrier du maire de Saint-Ouen, William Delannoy, adressé au directeur de la Caisse d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis.

L'élu demande de revenir sur la fermeture du point d'accueil de Saint-Ouen, « *au regard des difficultés que cela a occasionné ces derniers mois pour les assurés sociaux de notre territoire* ». Il rappelle que le nombre de points d'accueil de la Sécurité sociale en Seine-Saint-Denis a été réduit de moitié sur la fin de l'année 2015. « *L'antenne de Saint-Ouen fait partie de cette vague de fermetures, obligeant les Audoniens à se rendre au centre de sécurité sociale de Saint-Denis, totalement saturé, pour leurs démarches de base* ». Le maire regrette d'autant cette décision, que l'administration de la Caisse d'assurance maladie s'était engagée, il y a à peine un an, à favoriser l'accès aux droits des habitants en signant le Contrat local de santé.

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n°4, décembre 2015

Un tricycle urbain et écolo

Soraya, Marjolaine, David et Gary : moyenne d'âge 30 ans. Ils ont immatriculé leur entreprise en janvier 2015. La JetBaik SAS, c'est le nom de leur structure qui est aussi celui de leur produit, un tricycle à assistance électrique. Après deux ans de recherche, ce projet a vu le jour en partie grâce aux conseils reçus à l'incubateur de l'université de Paris XIII. La présidente de la société, Soraya Sekkouri, comme ses comparses, s'était longuement interrogée sur « *les besoins des gens en termes de mobilité. On s'est rendu compte qu'en alternative à la voiture, il manquait un moyen de transport. Que ce soit les transports en commun ou le vélo, ces deux outils ne sont pas forcément toujours adaptés ou fonctionnels* ». *Villetaneuse informations* rappelle que chaque jour, 41 millions de déplacements sont effectués en Île-de-France. 39 % par la marche, 38 % en voiture, 20 % en transport collectif et 2 % en vélo. Il explique que le JetBaik représente une offre de mobilité supplémentaire et que le potentiel ne manque pas. Objectif pour 2016, produire 80 unités en France. Les précommandes sont ouvertes. « *L'idée est d'être rapidement à l'équilibre, pouvoir se prendre un salaire et embaucher* », explique la jeune chef d'entreprise.

Villetaneuse informations n°21 du 15 décembre 2015





Un centre de soins flambant neuf

Depuis le 14 décembre, les Pierrefittois peuvent pousser la porte du centre médical et dentaire de Pierrefitte, situé en face de la gare. Les locaux, rapporte le magazine, abritent le cabinet d'un médecin généraliste et ceux de deux dentistes. « Nous avons décidé d'ouvrir ce centre médical pour pallier le manque d'offres de soins dans le secteur. Le démarrage est concluant : les gens sont très contents d'avoir un centre de soins à proximité de chez eux », explique Marc Msika, le directeur.

Centre médical et dentaire de Pierrefitte, 6, place du Général-Leclerc. 01 49 21 01 62
Vivre à Pierrefitte n°61, janvier-février 2016

en bref...



Stains réduit sa dette

Après des mois de négociations, la ville va réduire sa dette grâce à une économie de 6 millions d'euros réalisée sur des emprunts à taux variables dont elle se débarrasse. C'est ce que relate *7 jours à Stains* qui fait le compte-rendu du Conseil municipal du 17 décembre. Par ailleurs, l'assemblée a adopté à l'unanimité le nouveau projet départemental d'accueil des gens du voyage. Il prévoit la réalisation d'une aire d'accueil de 24 places sur Stains.

7 jours à Stains n°858, du 24 décembre 2015



Zoom sur la rénovation urbaine

Dans une interview accordée au journal municipal, le maire, Hervé Chevreau, fait le point sur la rénovation urbaine. Deux quartiers ont été retenus dans le cadre du nouveau programme national : Orgemont et La Source-les-Presles. « Cela nous assure des financements de l'État, via l'Agence nationale de la rénovation urbaine », retient-il. Il précise que le quartier du centre-ville bénéficiera lui aussi de subventions. « Pour cette nouvelle phase de rénovation urbaine, je souhaite que l'accent soit mis sur l'habitat et sur le développement économique et commercial ».

Épinay en scène n°159, janvier 2016



T1 un tramway neuf

Regards fait le point sur le nouveau projet de la RATP, avec des travaux qui permettront d'améliorer la sécurité, les conditions de transport et de fluidifier le trafic. Deux chantiers de maintenance ont été programmés. Le premier devrait démarrer entre fin mars et fin avril 2016, a priori de nuit. Le second, prévu du 23 au 27 mai, se déroulera de 22h à 5h30 et occasionnera la fermeture de quatre stations (Basilique de Saint-Denis, Cimetière de Saint-Denis, Hôpital Delafontaine et Cosmonautes). Le journal rappelle aussi que la mobilisation citoyenne a permis de ramener les travaux d'adaptation au nouveau matériel roulant de 2023 à 2019.

Regards n°442 du jeudi 7 janvier 2016



L'exclusion oui, mais positive

Depuis septembre, l'action de l'association Artis Multimédia est officiellement inscrite dans le cadre du dispositif d'accompagnement des collégiens temporairement exclus (ACTE) mis en place depuis 2008 par le Conseil départemental. « On bénéficie désormais d'un agrément qui nous place comme structure référente sur ce dispositif pour les collèves Degeyter, Fabien et Triolet », explique Artis Multimédia

au *Journal de Saint-Denis* qui est parti en reportage au sein de cette association de quartier, dont les locaux sont proches du collège Fabien. Là, la chargée de projet contre le décrochage scolaire profite de jeux de société et de devinettes pour échanger avec les jeunes et les faire cogiter sur le sens de l'interdit, par exemple. Avec le jeu de la *Place de la Loi*, chaque question posée sert de prétexte pour engager la discussion sur les règles de vie à l'école, les principes républicains ou ceux de la citoyenneté. Tout a commencé il y a trois ans, lorsque Rachida Hamdan s'est étonnée de voir des ados traîner dans le quartier à des heures où ils avaient normalement cours. « Quand j'ai appris qu'il s'agissait d'élèves exclus, il m'a paru évident de proposer de les accueillir ici, plutôt que de les voir à la rue, seuls et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que l'on connaît en termes de décrochage scolaire ». Un partenariat se mettait alors en place avec le collège Fabien pour organiser de manière informelle cette prise en charge par l'association.

JSD n°1066 du 6 janvier 2016

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE À CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS

Albertivillariens / Audoniens / Courneuvien
Dionysiens / Ilo-dionysiens / Pierrefittois
Spinassiens / Stanois / Villetaneusiens
Habitants et salariés de Plaine Commune,

nous sommes
tous concernés !

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, UN OUTIL PARTICIPATIF

Le Conseil de développement met en débat des enjeux concernant les citoyens, le territoire et son devenir, notamment dans le cadre du Grand Paris.

Lieu d'expression et de dialogue, il est force de propositions (45 contributions depuis sa création en 2003). Il apporte sa réflexion aux élus afin que les personnes habitant ou travaillant sur le territoire, soient au cœur du projet d'agglomération.

Il est composé de 80 membres bénévoles, reflet de la diversité de la société civile.

PARTICIPER À LA MÉTROPOLE

La métropole du Grand Paris représente une nouvelle étape dans l'évolution du territoire de Plaine Commune et donc pour ses habitants et usagers. Elle impacte concrètement le quotidien de chacun.

La métropole du Grand Paris créée au 1^{er} janvier 2016, ce sont, entre autres : des projets de territoires, 70.000 logements/an sur la région, un nouveau métro « le Grand Paris Express » dont 7 gares sur Plaine Commune, 131 communes soit 7 millions d'habitants.

La mise en place du Grand Paris déboussole. La possibilité pour les citoyens d'y participer interroge. Le Conseil de développement a rédigé une contribution sur « La métropole du Grand Paris ? Habitants, salariés, usagers, nous sommes tous concernés ! »

Devant l'incertitude, beaucoup reste à construire, dont un projet de territoire partagé pour la métropole.

Les territoires qui composent le Grand Paris, dont celui de Plaine Commune, impliquent de construire une vision commune. Depuis notre place, nous souhaitons modestement y contribuer.

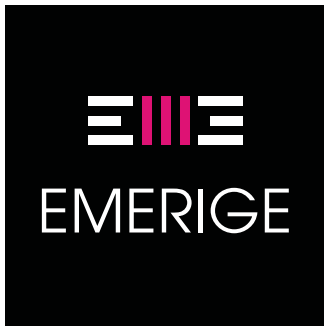
Retrouvez l'intégralité
de la contribution sur internet.



POUR REJOINDRE LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE PLAINE COMMUNE OU CONSULTER SES AVIS :

<http://conseildedeveloppement.plainecommune.fr/>

DES JOURS
QUI COMPTENT
JUSQU'AU 14 FÉVRIER



16 GABRIEL PÉRI SAINT-DENIS⁹³

Devenez propriétaire de votre appartement **aux portes de Paris** : un emplacement de premier choix à 250 m du métro L13, du tramway T8, du parc de la Légion d'Honneur, et à 5 min à pied du centre-ville

- III Au calme des rues des Carmélites et de la Légion d'Honneur
- III L'agrément d'un beau jardin paysager en cœur d'îlot
- III Appartements du studio au 5 pièces

NOUVEAU PRÊT À TAUX ZÉRO 2016 : des conditions plus attractives pour devenir propriétaire



Espace de vente :
place de la Porte de Paris, Saint-Denis

JUSQU'À **-12500 €**

SUR LE PRIX DE VOTRE APPARTEMENT⁴

DU 22/01/16 AU 14/02/16

**OFFRE SPÉCIALE
INVESTISSEURS**

A DÉCOUVRIR SUR
NOTRE ESPACE DE VENTE

saint-denis-emerige.com

0 811 450 450

Service gratuit*
+ prix appel

(1) TVA 5,5% sous réserve d'éligibilité (2) NOUVEAU PTZ 2016 : applicable à partir du 1^{er} janvier 2016 sous conditions, selon informations communiquées par le Ministère du Logement et sous réserve du décret d'application. (3) Dispositif Pinel : réduction d'impôt sur le revenu égale à 12% sur 6 ans, 18% sur 9 ans et 21% sur 12 ans du prix d'acquisition dans la limite de 300 000 € et du plafond du prix d'achat fixé à 5 500 €/m² de surface utile. Il s'applique pour l'acquisition d'un logement neuf conforme à la RT 2012 ou labellisé BBC Effinergie, situé en zone géographique éligible, destiné à la location nue à titre de résidence principale pendant 6 ans minimum à des locataires présentant un niveau de ressources plafonné et moyennant un loyer plafonné. Possibilité sous conditions de louer à un ascendant ou un descendant. Deux investissements limités par an et par foyer fiscal. Le non-respect des conditions liées à ce dispositif peut entraîner la perte des avantages fiscaux. (4) Réduction valable pour toute nouvelle signature de 2 500 € TTC par pièce principale (pièce de plus de 7m² hors cuisine et salle de bains), soit 2 500 € pour un studio, 5 000 € pour un T2, 7 500 € pour un T3, 10 000 € pour un T4 et 12 500 € sur un T5. Offre non cumulable, valable du 22 janvier au 14 février 2016, sous réserve des stocks disponibles, pour toute signature d'un contrat de réservation dans la résidence "16 Gabriel Péri" à Saint-Denis. Non valable pour les contrats déjà signés. *Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et éventuellement à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Emerige, 17-19 rue Michel Le Comte - 75003 Paris. Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance. Architecte : Chartier Dalix. Perspective : Asylum. Emerige, société par actions simplifiée au capital de 3.292.800 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 439 543 - Siège social 17-19 rue Michel Le Comte 75003 Paris - GRENADINES.com - 01/16



© Willy Vainqueur

Les jeunes en route vers l'emploi

La maison de l'emploi de Plaine Commune a lancé depuis septembre 2015 le projet *Initiatives pour l'Emploi des Jeunes* (IEJ). Cofinancé à hauteur de plusieurs millions d'euros par le Fonds social européen, ce dispositif remplace et étoffe l'opération *100 chances 100 emplois*. Il est, en effet, destiné aux jeunes de moins de 26 ans, sans emploi, résidant en Seine-Saint-Denis, ne suivant ni études ni formation, mais ayant un projet professionnel défini. En fonction de leurs aspirations, les candidats seront orientés vers l'un des trois clubs suivants :

- Clubs des jeunes talents de la maison de l'Emploi (inter-médiation vers l'emploi)
- Club des jeunes alternants de Plaine Commune (candidats à la recherche d'un employeur ou d'un centre de formation pour un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Club des jeunes bâtisseurs de la Maison de l'emploi (emplois dans le secteur du bâtiment).

Ainsi, tous les mois, un stage d'une semaine de coaching sera proposé par un expert, à tour de rôle, dans l'une de ces trois entités (constitué en groupe de 12 personnes). À l'issue de cette période, chaque jeune aura réalisé un CV vidéo, visité et rencontré des entreprises lors d'événements culturels, artistiques et sportifs (avant-première de cinéma, atelier culinaire, visite privative du Louvre, etc.), participé à des petits-déjeuners et déjeuners RH, ou encore se sera investi au sein d'une association locale (Restos du Cœur, soutien scolaire, etc.).

À terme, ce dispositif devrait permettre à la maison de l'emploi d'accompagner 200 à 300 jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Forum des métiers de la mode

Le 10 mars prochain, un forum de sensibilisation aux métiers techniques de la mode sera organisé à l'Espace culturel d'Épinay-sur-Seine (8, rue Lapepède - 93 800 Épinay-sur-Seine). Coorganisé par l'association Jean-Luc François, la maison de l'emploi et la ville, cet événement a pour but de mettre en lumière et valoriser ces métiers auprès du public. Espace privilégié de rencontres, ce forum permettra des échanges entre les demandeurs d'emploi et les professionnels de la mode et du textile implantés dans le 93 (Chanel, Hermès,...). Trois réunions d'information se dérouleront en amont.

Les habitants de Plaine Commune souhaitant participer à ce forum doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la maison de l'emploi d'Épinay-sur-Seine (Tél. : 01 49 71 26 50 ou forumjlf@plainecommune.fr).

Les médiathèques honorées

Le 6^e Grand-Prix *Livres Hebdo* des bibliothèques francophones a été décerné le 3 décembre dernier aux médiathèques de Plaine Commune, dans la grande salle de lecture de la bibliothèque historique de Paris. Une distinction qui salue la qualité du travail accompli par les bibliothécaires du réseau durant ces 10 dernières années. Présidé par l'auteur David Foenkinos, le jury a donc souhaité récompenser leur action sans faille et novatrice en faveur du vivre ensemble.

Conçu en 2010, par le magazine *Livres Hebdo*, cette cérémonie a pour but de valoriser le rôle majeur des bibliothèques au cœur de nos sociétés. Ainsi, chaque année, quatre établissements sont récompensés par les prix de l'innovation, de l'accueil, de l'espace intérieur et de l'animation. Le Grand Prix du jury, étant quant à lui remis à un cinquième établissement qui conjugue toutes les qualités précitées.



© Willy Vainqueur

SOS climat

Autolib passe la seconde

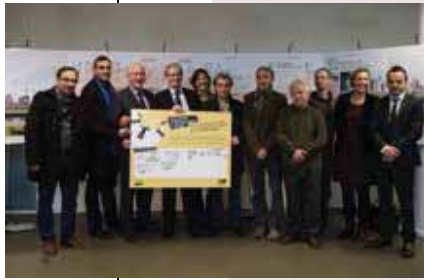
Autolib poursuit son déploiement sur le territoire de Plaine Commune. Après Épinay-sur-Seine (deux stations déjà ouvertes et quatre nouvelles en 2016) et Saint-Ouen (huit stations), c'est au tour d'Aubervilliers et Saint-Denis d'accueillir fin 2016, les « bluecar ». Économiques et écologiques, ces voitures électriques en libre-service offrent une alternative à la voiture individuelle polluante. Quatre stations de six bornes chacune seront installées à Saint-Denis, aux abords de la gare RER D du Stade de France et des lignes de métro Porte de Paris, Carrefour Pleyel et Front Populaire. Quant à la ville d'Aubervilliers, l'emplacement de ses sept stations reste encore à définir. Côté investissement, les municipalités se sont engagées à verser une subvention de 60 000 euros pour chaque station Autolib.

+ d'info sur www.autolib.eu/fr/

Une offre de bus renforcée

Dans le cadre de son plan d'amélioration du réseau de bus, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a renforcé et réaménagé, depuis le 14 décembre 2015, l'offre de plusieurs lignes de bus.

- La ligne 42 du Noctilien (Gare de l'Est - Garonor) a étendu sa desserte à la gare du Bourget et augmenté la fréquence de ses passages.
- La fréquence de la ligne 35 (Gare de l'Est - Mairie d'Aubervilliers) a été renforcée et l'itinéraire de la ligne 239 (Porte d'Aubervilliers - Saint-Denis Médiathèque) a été prolongé jusqu'à la gare Rosa-Parks, entraînant ainsi la création de trois nouveaux arrêts : Porte d'Aubervilliers-T3b, Rosa-Parks et Rosa Parks-Curial (nouveau terminus). Ces changements sont la conséquence de l'ouverture de la gare RER E Rosa-Parks en décembre dernier. En contrepartie, les stations Porte d'Aubervilliers - Cité Charles Hermite et Évangiles - Aubervilliers ont été supprimées.
- L'itinéraire de ligne 85 (Mairie de Saint-Ouen - Jardin du Luxembourg) a été prolongé vers le quartier des Docks.
- Enfin, le 143 (La Courneuve-Aubervilliers - RER Rosny-sous-Bois) est passé en autobus articulé, ce qui a pour effet d'augmenter la capacité de la ligne de 32 %.



© Matthieu Rondel

Dans un contexte général de lutte contre le réchauffement climatique, Plaine Commune a révisé son *Plan climat air énergie territoire*, quelques jours avant la tenue de la Cop21. En effet, le 26 novembre dernier, l'agglomération a invité plusieurs villes et acteurs du territoire à signer une résolution d'engagements communs pour la sauvegarde du climat et l'amélioration du cadre de vie. Les 11 premiers signataires (sept villes, l'ALEC, des acteurs de la société civile, l'office du tourisme, etc.) se

sont ainsi engagés à respecter un plan d'actions concret à court, moyen et long terme (2050). L'objectif final pour chacun des signataires serait idéalement de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre et de 16 % sa consommation d'énergie.

T8, un anniversaire et des projets



© Christophe Fillieule

Un an après la mise en service de la partie nord du T8 (55 000 voyageurs par jour, conforme aux prévisions), élus et habitants restent tout aussi mobilisés pour soutenir le projet d'extension de la ligne du tramway vers Paris. Ainsi, le 19 décembre dernier, ils se sont réunis entre 11h et 13h, sur la place de la Porte de Paris, pour déployer un grand tifo (animation visuelle où chacun tend un papier pour former une image d'ensemble vu d'en haut) en faveur de ce

prolongement au sud. Parmi les manifestants, on notait la présence de Patrick Braouezec (président de Plaine commune), Didier Paillard (maire de Saint-Denis) ou encore Pascal Baudet (maire d'Aubervilliers qui a démissionné depuis).

Complètement berges



© Willy Vainqueur

Une promenade urbaine a été organisée, le 5 décembre, avec une quinzaine de participants sur les berges de Seine. Encadrée par l'architecte Paola Vigano, cette balade a démarré à 9h au pied de la mairie de Clichy pour s'achever à 13h à l'Atelier au 6B (quai de Seine Saint-Denis). L'urbaniste italienne, qui fait partie du conseil scientifique de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP), y a ensuite animé un atelier participatif avec les habitants autour des aménagements des berges de

Seine. Une activité conviviale qui a permis de sensibiliser les participants à la place du fleuve dans la ville...

Quelle foire !



© Matthieu Rondel

L'économie sociale et solidaire était à l'honneur du 11 au 22 décembre à Saint-Denis avec la Foire des savoir-faire solidaires organisée par Plaine Commune. 70 exposants locaux, professionnels, créateurs et associations ont proposé leurs productions artisanales au public. Installée sur le parvis de la Basilique, cette exposition de 600 m² est devenue incontournable dans le paysage dionysien. Expositions, animations musicales, ateliers manuels et participatifs ont rythmé cette 8^e édition qui

était placée sous le thème du changement climatique et de la COP21. Profitant d'une météo favorable, cet événement a connu un vif succès en attirant 31 250 visiteurs sur 12 jours.

Une nouvelle organisation métropolitaine

Depuis le 1^{er} janvier, la Métropole du Grand Paris (MGP) est une réalité et Plaine Commune en est devenu un des 12 territoires. Ce mois de janvier a donc vu l'installation de deux nouveaux conseils, fruits de ces changements institutionnels.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

1 PRÉSIDENT
Patrick Ollier



28
MEMBRES
DU BUREAU
MÉTROPOLITAIN

RÉPARTITION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS PAR TERRITOIRE

- 62 pour Paris (T1)
- 11 pour T2
- 10 pour Grand-Paris Seine Ouest (T3)
- 14 pour Paris Ouest La Défense (T4)
- 10 pour Boucle Nord de Seine (T5)
- 12 pour Plaine Commune (T6)
- 9 pour Paris Terre d'Envol (T7)
- 10 pour Est Ensemble (T8)
- 14 pour Grand-Paris-Grand-Est (T9)
- 15 pour T10
- 17 pour T11
- 25 pour T12

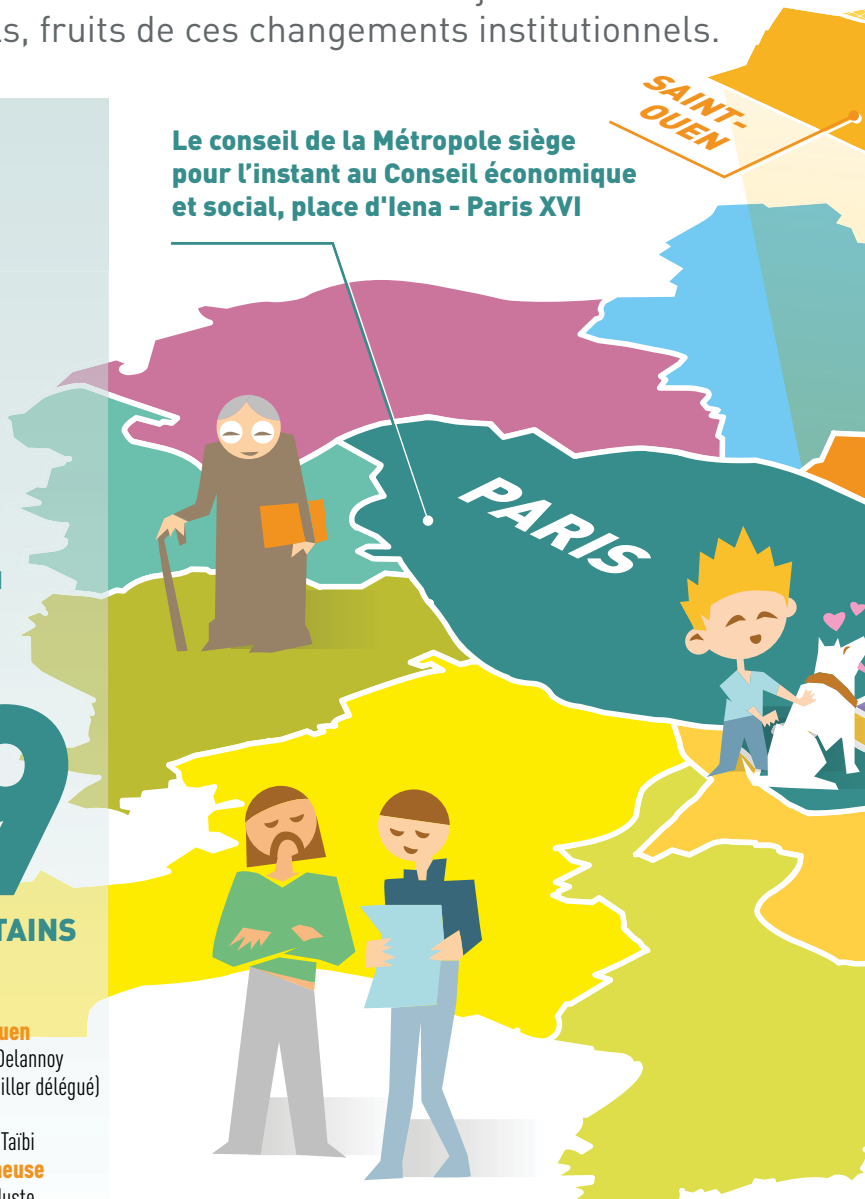
209

CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

dont **12** sont issus de Plaine Commune

- | | | |
|--|--|---|
| Aubervilliers
Pascal Beaudet
Sophie Vally | Pierrefite
Michel Fourcade
Saint-Denis
Didier Paillard
Patrick Braouezec
(4 ^e vice-président)
Epinay-sur-Seine
Hervé Chevreau
La Courneuve
Gilles Poux | Saint-Ouen
William Delannoy
(5 ^e conseiller délégué)
Stains
Azzedine Taïbi
Villetaneuse
Carinne Juste |
|--|--|---|

Le conseil de la Métropole siège pour l'instant au Conseil économique et social, place d'Iéna - Paris XVI



LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, C'EST :

...issus de **131** communes

7 millions d'habitants



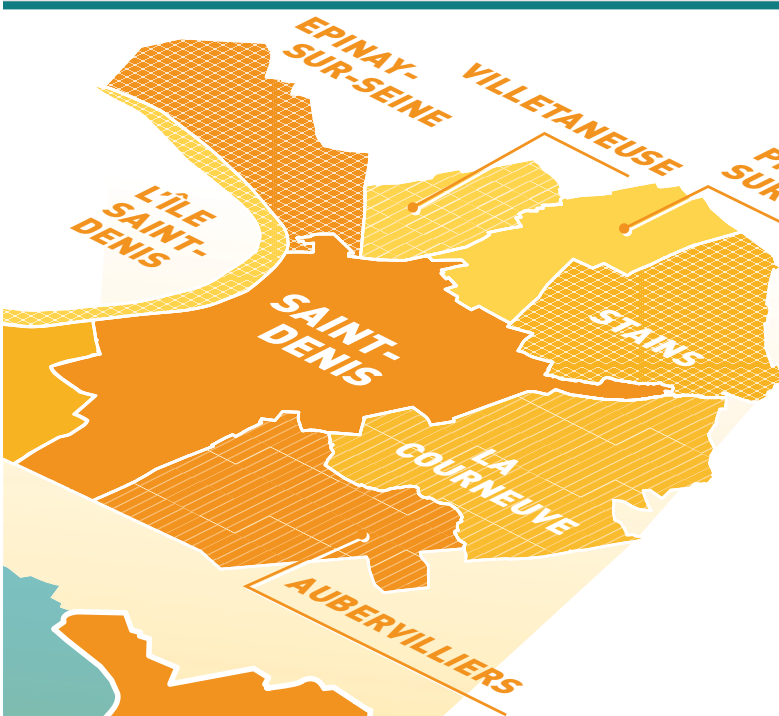
814 km²

65 millions d'euros de budget de fonctionnement estimé pour 2016

Les compétences de la MGP

- Depuis le 1^{er} janvier 2016
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.
- Dès le 1^{er} janvier 2017 (soumis à la définition d'un intérêt métropolitain)
- le développement et l'aménagement économique, social et culturel
 - l'aménagement de l'espace métropolitain
 - la politique locale de l'habitat et du logement



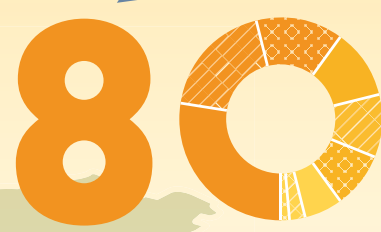


LE CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE



30 MEMBRES ^{BT}
DU BUREAU TERRITORIAL

1 PRÉSIDENT
Patrick Braouezec



RÉPARTITION DU NOMBRE DE CONSEILLERS TERRITORIAUX PAR COMMUNE

- 22 pour Saint-Denis
- 15 pour Aubervilliers
- 11 pour Épinay/Seine
- 9 pour Saint-Ouen
- 8 pour La Courneuve
- 7 pour Stains
- 5 pour Pierrefite/Seine
- 2 pour Villetaneuse
- 1 pour L'Île Saint-Denis

80 CONSEILLERS TERRITORIAUX



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PLAINE COMMUNE, C'EST :

509 millions d'euros
de budget en 2015 (fonctionnement et investissement cumulés)

410 000 habitants
...issus de 9 communes

50 km²

Plaine Commune exerce déjà aujourd'hui une palette très large de compétences, que la naissance de la Métropole du Grand Paris et de ses territoires n'a pas fait évoluer, hormis le Plan local d'urbanisme (PLU)

Les compétences exercées par Plaine Commune

- Développement urbain et social (Aménagement, Action foncière, Habitat, Rénovation urbaine et politique de la ville, Environnement)
- Développement économique et emploi (Promotion du territoire et relations avec les entreprises, Emploi et insertion, Développement local et tourisme, Soutien à la recherche et enseignement supérieur)
- Espace public (Voirie, stationnement et déplacements, Parcs et jardins, Propreté et cadre de vie, Déchets ménagers, Assainissement, Transports)
- Lecture publique, Grands événements

Aubervilliers

- Pascal Beaudet
- Damien Bidal
- Roland Ceccotti-Ricci
- Anthony Daguet ^{BT}
- Mériem Derkaoui
- Sylvie Ducatteau ^{BT}
- Jean-Jacques Karman
- Akoua-Marie Kouame
- Sandrine Lemoine
- Hakim Rachedi
- Silvère Rozenberg ^{BT}
- Guillaume Sanon
- Sophie Vally ^{BT}
- Antoine Wohlgroth ^{BT}
- Evelyne Yonnet-Salvator

Isabelle Tan

- Mauna Traikia ^{BT}
- Yannick Trigance
- L'Île-Saint-Denis**
- Michel Bourgain ^{BT}
- La Courneuve**
- Marie-Line Clarin
- Mohamed Hafsi
- André Joachim ^{BT}
- Ambreen Mahammad
- Amina Mouigni ^{BT}
- Gilles Poux ^{BT}
- Muriel Tendron-Fayt
- Stéphane Troussel
- Pierrefite**
- Dominique Carré ^{BT}
- Séverine Eloto
- Michel Fourcade ^{BT}
- Benoit Menard
- Fanny Younsi ^{BT}
- Stains**
- Angèle Dione ^{BT}
- Karina Kellner

- Francis Morin
- Khalida Mostefa Sbaa
- Julien Mugerin
- Azzedine Taïbi ^{BT}
- François Vigneron ^{BT}
- Saint-Denis**
- Kola Abela ^{BT}
- Adeline Assogba
- Elisabeth Belin
- Patrick Braouezec ^{BT}
- Silvia Capanema-Schmidt
- Abdelkader Chibane ^{BT}
- Adrien Delacroix
- Corentin Duprey
- Béatrice Geyres
- Maud Letièvre
- Marion Oderda
- Didier Paillard ^{BT}
- Jacklin Pavilla
- Stéphane Peu ^{BT}
- Stéphane Privé

- Hakim Rehiba
- Viviane Romana
- Laurent Russier
- Fabienne Soulas ^{BT}
- Patrick Vassallo ^{BT}
- Essaid Zemouri
- Chérifa Zidane
- Saint-Ouen**
- William Delannoy ^{BT}
- Frédéric Durand
- Lias Kemache
- Jacqueline Rouillon
- Francis Vary
- Marina Venturini
- Wahiba Zedouti ^{BT}
- Giussepina Zumbo-Vital
- Villetaneuse**
- Carinne Juste ^{BT}
- Khaled Khaldi

CE QUI CHANGE

Sous l'effet de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) la communauté d'agglomération devient un établissement public territorial et le conseil de Plaine Commune passe de 72 à 80 conseillers. L'accord entre élus de Plaine Commune qui prévoyait une surreprésentation des petites communes afin de garantir leur bonne représentativité n'est plus autorisé. L'Île-Saint-Denis, par exemple, qui comptait trois élus communautaires, ne comptera qu'un conseiller territorial. Néanmoins une nouvelle charte de gouvernance devrait réaffirmer l'esprit de coopérative de ville, cher à Plaine Commune.



Ensemble, construisons un grand projet : vous.

En rejoignant BATEG, vous aurez plus qu'un travail, vous suivrez un parcours pour vous faire grandir.

À chacune des étapes de votre carrière, nous nous engageons à vous accompagner : accueil, intégration professionnelle, transmission d'un savoir-faire et bien évidemment formation.

Nous ne progresserons que si vous progressez également : les vraies réussites sont celles que l'on partage.

www.bateg.fr

Plaine Commune se pique aux Jeux

Cinq villes (Aubervilliers, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Saint-Denis et Saint-Ouen) sont directement concernées par la candidature parisienne à l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques (JOP) de 2024. Jusqu'au verdict de septembre 2017, l'heure va être à la mobilisation des énergies. Accueillir les JOP 2024 serait un formidable accélérateur de projet pour l'ensemble du territoire. ►

Une histoire d'héritage

C'est la grande question qui accompagne la candidature de Paris à l'organisation des JOP 2024 : quels bénéfices pourraient en retirer les habitants de Plaine Commune ?

► Dossier par
Yann Lalande



Dans le cadre du projet de village olympique « Pleyel – Bords de Seine », Plaine Commune a mis au service des villes concernées (Saint-Ouen, L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis) ses capacités d'ingénierie. Cette mobilisation des services de Plaine Commune a largement contribué à la qualité du projet présenté, qui était en concurrence avec ceux de Pantin et du Bourget. La candidature aux JOP 2024 étant par essence un projet intercommunal, Plaine Commune joue à fond son rôle d'ensemblier, coordonne les efforts et fait parfois figure d'interlocuteur unique auprès du comité de candidature.

Le temps des éléphants blancs, ces réalisations prestigieuses, souvent d'initiative publique, qui s'avèrent plus coûteuses que bénéfiques, et dont l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier, semble définitivement révolu. Preuve en est, Comité international olympique (CIO) et comités de candidature placent désormais au cœur de leurs préoccupations la question de l'héritage. Dans son Agenda olympique 2020, adopté en 2014, le CIO aspire ainsi à renforcer l'alignement entre les plans de développement à long terme d'une ville et les Jeux, permettant aux villes de poursuivre de conserver la promotion de solutions durables pour les Jeux et la réalisation d'une vision pour leur territoire. En conséquence, la nouvelle procédure d'attribution apporte de la flexibilité pour la conception d'une candidature sur les plans de l'héritage et de la durabilité.

En toute logique, le comité de candidature parisien a inscrit ses pas dans ceux du CIO, en proposant un projet porteur de sens, capable de fédérer le plus grand nombre, au-delà des sportifs, et de réduire les inégalités territoriales. La candidature parisienne donne ainsi la priorité à l'utilisation des équipements existants et s'inscrit pour le reste dans les projets urbains déjà engagés, recherchant le plus grand héritage possible. Le village olympique « Pleyel – Bords de Seine » en est un parfait exemple, puisqu'il s'inscrit à la fois dans les projets d'Écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis et de nouveau quartier Pleyel (Universeine, nouvelle gare, franchissement urbain, échangeur A86).

Les JOP doivent donc d'abord être considérés comme un accélérateur de projet, à même de garantir la livraison des équipements pour l'été 2024.

Et le panier de la dot ne serait pas négligeable. L'ex-village olympique deviendrait un nouveau quartier de ville capable de répondre à toutes les fonctions urbaines, avec des logements, des bureaux, des locaux d'activité, des équipements de proximité, de nouveaux espaces verts, des ouvrages de désenclavement, des aménagements spécifiques (enfouissements des lignes à Haute tension, murs anti-bruit) et des infrastructures de transport nouvelles.

L'héritage sportif serait également conséquent, avec des équipements complémentaires, en mesure de réduire certains déficits chroniques. Au-delà de la rénovation du Stade de France, et de la transformation du parc départemental des sports de Marville, c'est évidemment la construction du nouveau centre nautique, à cheval sur Aubervilliers et Saint-Denis, qui constituerait le principal legs des Jeux olympiques au territoire de Plaine Commune.

Les JOP doivent donc d'abord être considérés comme un accélérateur de projet, à même de garantir la livraison des équipements pour l'été 2024.



▲ Le site du potentiel futur village olympique « Pleyel - Bords de Seine », englobe la Cité du cinéma, au centre de l'image.

Chiffres clés

1/3 du programme olympique

et paralympique pourrait se dérouler à Plaine Commune. En effet, le Stade de France et le centre nautique accueilleront les deux grands sports olympiques que sont l'athlétisme et la natation.

17 000 lits,

la capacité d'accueil exigée pour le village olympique qui héberge la très grande majorité des athlètes pendant les compétitions. 3 000 à 3 500 logements doivent donc être construits dans le périmètre des 40 hectares du village, qui s'étend sur les villes de L'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et Saint-Denis.

1,4 milliard d'€ d'investissements

sont prévus pour la construction du village olympique « Pleyel – Bords de Seine », infrastructures connexes et reconversion post-olympique comprises.

70%

des investissements nécessaires à la candidature parisienne (3 milliards d'€ au total) seraient pris en charge par des partenaires privés.

80 millions d'€,

le coût estimé de la construction du centre nautique olympique à cheval sur les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Sa capacité de 17 000 places pendant les Jeux, serait réduite à 3 000 places par la suite.

Les villes concurrentes

Suite au retrait d'Hambourg en novembre, trois villes sont en compétition avec Paris pour succéder à Tokyo qui accueillera les Jeux en 2020. La capitale française a déjà accueilli les Jeux en 1900 et 1924.



© Fotolia

Budapest

La capitale hongroise (2,5 millions d'habitants) n'a jamais organisé les Jeux olympiques.

Los Angeles

La mégalopole californienne (18,5 millions d'habitants, 2^e agglomération des États-Unis après New-York), a déjà organisé les Jeux olympiques deux fois en 1932 et en 1984.



© Fotolia



© Fotolia

Rome

La capitale italienne (4 millions d'habitants) a déjà organisé les Jeux olympiques en 1960.

Les étapes de la candidature

Le 8 janvier, Budapest, Los Angeles, Rome et Paris ont déposé leurs dossiers de requérance auprès du Comité international olympique (CIO), officialisant définitivement leurs candidatures à l'organisation des JOP 2024. Quelles sont les prochaines étapes de la candidature jusqu'au choix de la ville hôte ?

17 février 2016

dépôt de la 1^{re} partie du dossier de candidature (vision, concept des Jeux et stratégie)

7 octobre 2016

dépôt de la 2^e partie du dossier de candidature (gouvernance, aspects juridiques et financement des sites)

3 février 2017

dépôt de la 3^e et dernière partie du dossier de candidature (livraison des Jeux, expérience et héritage en termes de sites olympiques)

Printemps 2017

visite de travail de la commission d'évaluation du CIO

Septembre 2017

élection de la ville hôte par les membres du CIO réunis à Lima (Pérou)

Les Jeux et le village oly

Le 5 novembre le comité de candidature annonçait depuis le Stade de France, le choix du site pour le village olympique. « Pleyel – Bords de Seine » (L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis, Saint-Ouen) a été retenu à l'unanimité. Réactions.



© Matthieu Rondel

Tony Estanguet,

coprésident du comité de candidature (triple champion olympique de canoë)

« Le choix du site pour le village olympique était une étape importante. « Pleyel – Bords de Seine » est un choix pour gagner. Il proposerait une expérience unique pour les athlètes avec la Seine pour paysage et un accès privilégié à Paris, au Stade de France et au futur centre nautique. Il assurerait un héritage fort au territoire, notamment en termes de logements. Ce choix illustre parfaitement notre vision du projet depuis le départ qui recherche un équilibre entre la valorisation du patrimoine exceptionnel de la région parisienne et la possibilité d'offrir à ce territoire un héritage supplémentaire. »



© Matthieu Rondel

Bernard Lapasset,

coprésident du comité de candidature

« Le choix du village olympique s'est fait à l'unanimité. Le projet proposé est un travail abouti qui pose les fondements de la candidature. On va commencer à construire et désormais tout le monde peut rêver des Jeux. »



© Matthieu Rondel

Étienne Thobois,

directeur général du comité de candidature

« En ce qui concerne le respect du chiffrage financier, nous sommes confiants.

Nos réserves pour aléas, sont significatives, de l'ordre de 20 % »

Denis Masseglia,

président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

« Il s'agit d'un concept responsable, innovant et durable. Le village doit magnifier le reste des équipements sportifs.

Ce village fait déjà rêver

et c'est important pour gagner. Je félicite les équipes du travail effectué. »



© Matthieu Rondel



© Matthieu Rondel

Patrick Braouezec,

président de Plaine Commune

« Nous avons conscience de l'honneur qui nous est fait, du travail qui nous attend et de la responsabilité qui est la nôtre.

Nous voulons gagner les Jeux. »



© Matthieu Rondel

Stéphane Troussel,

président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis

« Il s'agit d'une formidable opportunité pour la Seine-Saint-Denis. C'est tout le département qui sera gagnant. Nous avons la conviction que la Seine-Saint-Denis fera gagner cette candidature. »



© Matthieu Rondel

Anne Hidalgo,

maire de Paris

« C'est une très belle histoire qui s'écrit et qui vient servir l'ambition d'un grand territoire, le Grand Paris, baigné par un fleuve comme un ruban qui nous unit.

Le monde est ici et les Jeux sont une ambition digne de cette population jeune et ouverte. Je suis heureuse de ce choix gagnant pour notre candidature et notre territoire. »

olympique font déjà rêver

Jean-Philippe Gatien,

directeur des sports du comité de candidature (champion du monde de tennis de table et double médaillé olympique)

« Les conditions de séjour dans un village olympique doivent permettre à l'athlète d'être préformant en compétition. Le confort doit donc être optimal. Mais par ailleurs l'idée est aussi de **faire vivre une véritable expérience aux athlètes.**

Le village est donc aussi un espace récréatif. Pour ma part, les villages olympiques de Barcelone en 1992 et Sydney en 2000 sont ceux dont je garde les meilleurs souvenirs. »



© Matthieu Rondel

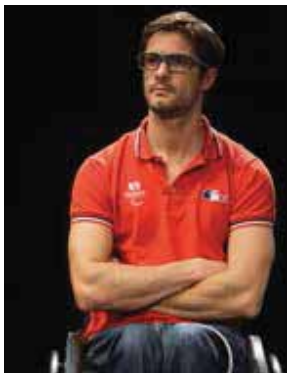
Cyril Moré,

ambassadeur de la candidature (sept participations aux jeux paralympiques, été et hiver confondus, cinq fois champion paralympique d'escrime)

« Les Jeux pourraient permettre à la région parisienne de se doter d'infrastructures exemplaires en matière de mise aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Je suis fan de transports en

commun par exemple et je suis souvent confronté à ce genre de difficultés. Je me transforme en Indiana Jones urbain mais je préférerais faire comme tout le monde. En tout cas concernant le sport paralympique depuis toutes ces années, je note une nette évolution.

Nous faisons partie de la photo de famille désormais. »



© Matthieu Rondel

Patrick Kanner,

ministre de la ville, de la jeunesse et des sports

« C'est le choix de l'unité nationale, 10 ans après les événements tragiques qui avaient marqué les quartiers populaires. C'est

une source d'espoir pour ces quartiers.

L'alliance entre Paris et ces mêmes quartiers, c'est le message olympique de l'union, du rassemblement, d'une France qui gagne. »



© Matthieu Rondel

Les sportifs locaux réagissent

Diandra Tchatchouang,

joueuse internationale de basket-ball (La Courneuve)



© Franck Rondot

« Les Jeux, c'est la compétition ultime. C'est le symbole du sport mondial. L'événement fait un peu plus rêver que les autres parce qu'il y a une histoire derrière. Les grands moments du sport s'écrivent aux Jeux olympiques. En

2024, j'aurai 33 ans. Potentiellement, je serai encore en âge de jouer. Mais dans le sport de haut niveau, il est difficile de se projeter aussi loin. En tout cas si Paris est retenu, ce sera quelque chose de grand pour la France et disputer les Jeux devant ses proches et son public serait une sorte de consécration. C'est une super initiative de la part de Paris de se rapprocher de la Seine-Saint-Denis pour cette candidature. Le département regorge de jeunes sportifs talentueux, mais ils n'ont pas toujours à disposition les installations adéquates. Et puis ça permettra de **regarder cette banlieue d'un autre œil.** Maintenant si on veut que les non-sportifs portent cette candidature, il faut que le gratin du sport se mobilise. Pour ma part, je m'implique et je continuerai de m'impliquer. »

Sarah Ourahmoune,

championne du monde amateur de boxe (Aubervilliers)



© DR

« Les Jeux olympiques sont pour moi un rêve d'enfant. L'envie de faire du sport m'est venue en regardant les JO de Barcelone en 1992. En 2024, je ne serai plus boxeuse. En revanche, c'est une super opportunité pour le territoire. Au-delà du rêve, **les Jeux ce sont des projets concrets**, des infrastructures, des emplois. Je m'impliquerai à chaque fois que l'on me sollicitera pour cette candidature. »

Rafik Arabat,

médaillé de bronze aux championnats d'Europe handisport d'haltérophilie (La Courneuve)



© Sam Albaric

« En 2024, j'aurai 33 ans et j'espère encore être un athlète de haut niveau. Participer aux Jeux à côté de chez moi, devant mes proches et ma famille, ce serait cool. Le plus souvent, ils sont absents quand je concours. Si on a la possibilité d'organiser cette compétition, **il faut qu'on s'en donne les moyens.** Pour un athlète, les Jeux c'est le plus grand rêve. Ce sont des années de travail, de la persévérance, de l'assiduité, pour pouvoir faire partie d'un événement énorme où toutes les nations se réunissent pour partager. »

Mehdi Belhadj,

vice-champion de France juniors du 1 500 m et 14^e sur 3 000 m steeple aux championnats du monde juniors en 2014 (Pierrefitte).



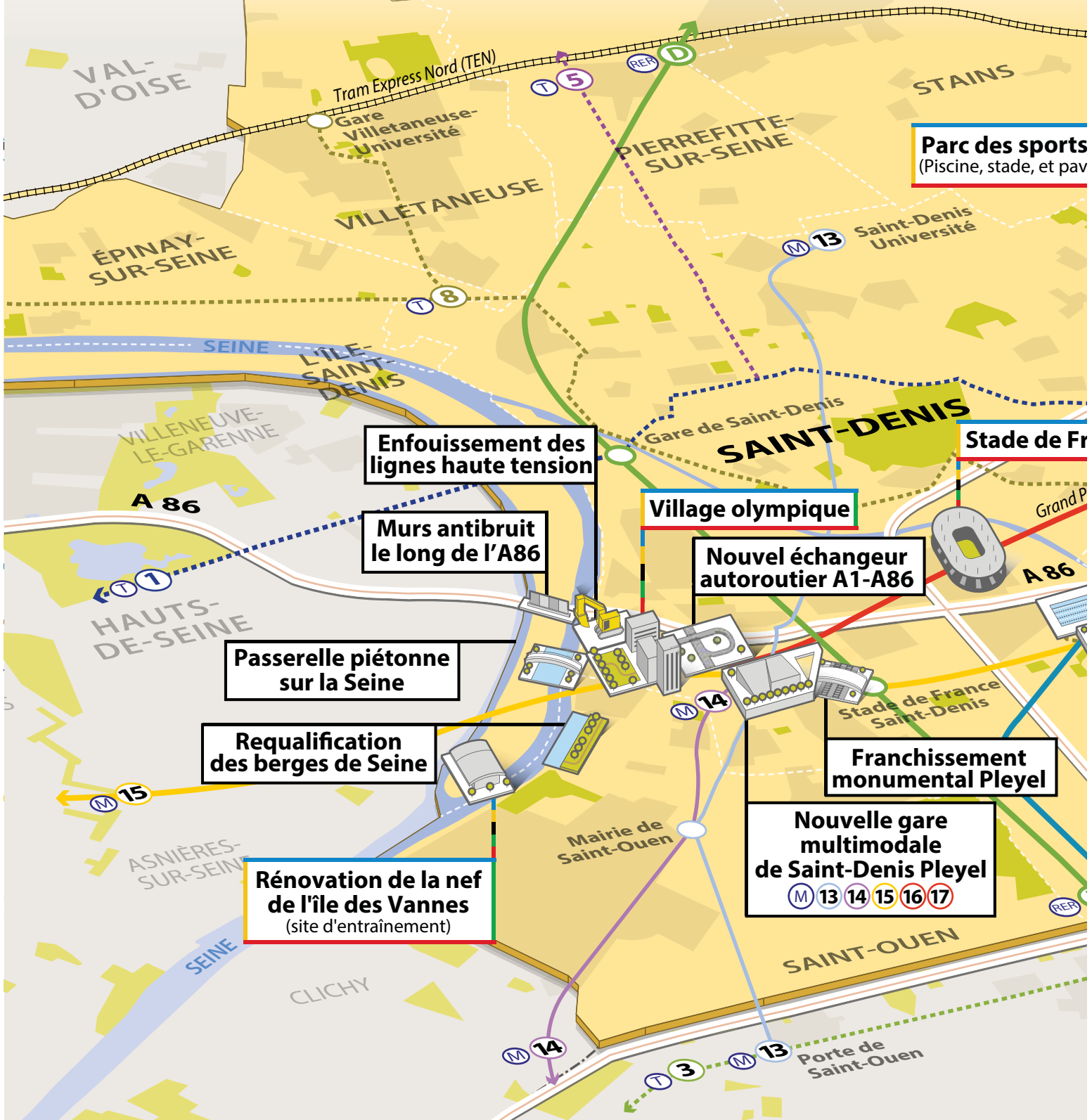
© Sabine Le Néchet

« Pour un athlète, **les Jeux olympiques c'est le rêve absolu.** Tous les meilleurs sont présents. On se prépare pendant quatre ans dans cet objectif. Grosso modo, on a au maximum trois fois la possibilité

d'y participer dans une carrière. En août 2024, j'aurai 29 ans. Ce serait super que Paris et la Seine-Saint-Denis accueillent alors les Jeux olympiques. Les occasions sont tellement rares d'organiser de grandes compétitions comme ça. Ça permettrait de plus médiatiser l'athlétisme aussi. À titre personnel, si je me qualifiais pour les JO, toute la famille, tous les amis seraient là. Si je me laisse aller à rêver un peu : je suis en finale du 1 500 m ou du 3 000 m steeple au Stade de France. La cloche, qui indique le dernier tour, sonne. Je suis encore dans le paquet pour jouer le podium. Et là ça pousse fort dans le stade... »

Dessine-moi un territoire olympique

Rêvons un peu. Nous sommes en juillet 2024, Paris et Plaine Commune accueillent la 33^e olympiade. Équipements olympiques, transports, structures, à quoi pourrait ressembler Plaine Commune ?



mpique

une s'apprêtent nouvelles infra-

Tram Express Nord (TEN)

de Marville
(pavillon temporaire)

Pavillons sportifs temporaires

Palais des sports

Gare TEN de Dugny-La Courneuve

Centre de presse et village des médias

Franchissement piéton sur l'A1

Stade du Bourget restructuré

Nouvelle gare de La Courneuve Six-Routes
M 16 17
T 1

Gare du Bourget
RER B M 16 17 TEN

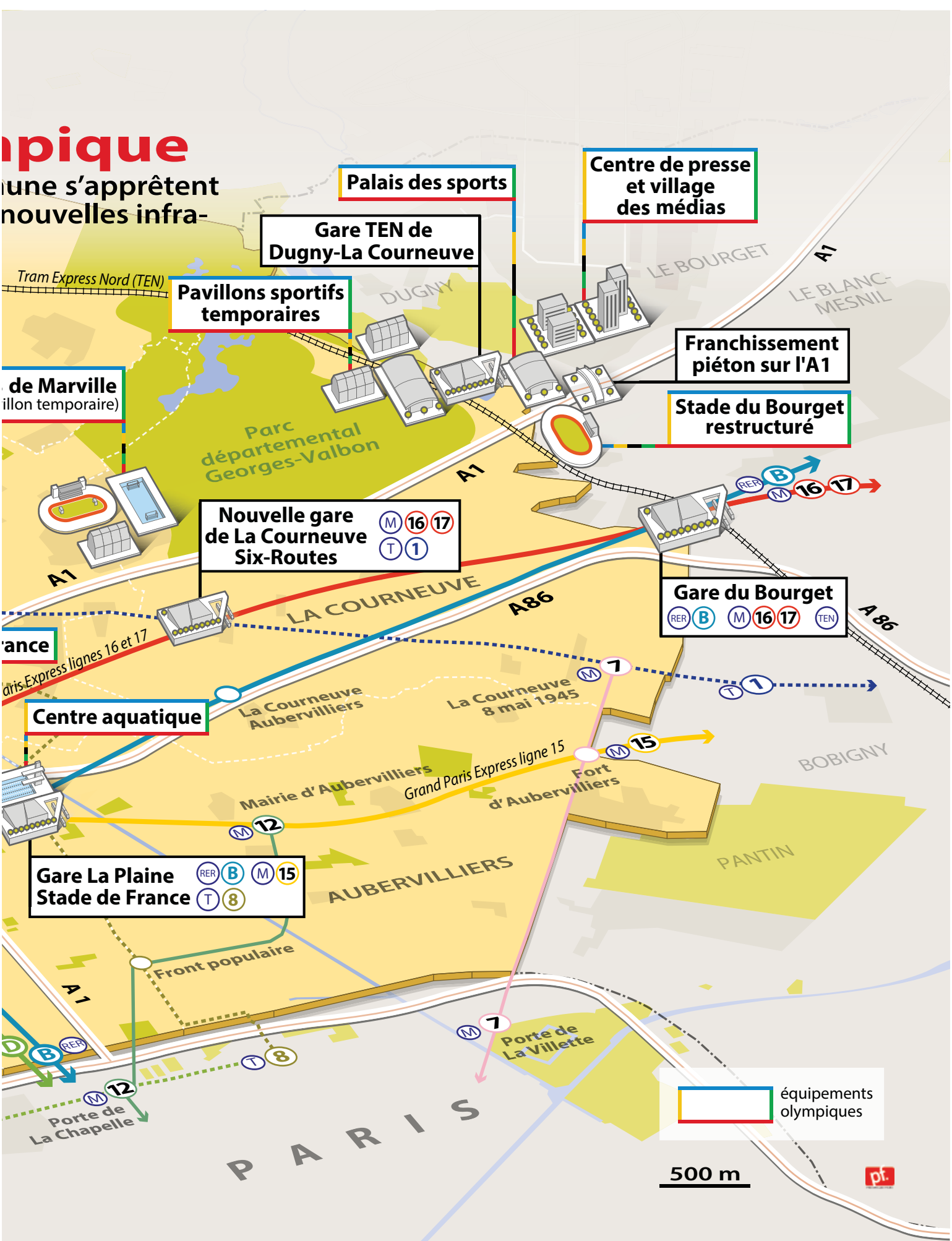
Stade de France

Centre aquatique

Gare La Plaine Stade de France
RER B M 15
T 8

équipements olympiques

500 m



casting



Karima, habitante du quartier Pleyel et membre du conseil citoyen



Serge, administrateur de la Basilique et habitant de Saint-Denis



Régis, directeur général de l'office de tourisme Plaine Commune Grand Paris



François-Xavier, directeur général du Crédit Agricole Île-de-France, installé à Saint-Denis depuis 2015



Luc, membre de l'association « Suivez la Flèche » et vice-président de la section rugby du Sdus



Patrick, président de Plaine Commune



Ilhem, habitante du Centre-ville et responsable du développement culturel pour PCMMO*

© photos casting : Christophe Filleule

contexte

Les événements dramatiques qui ont marqué la fin de l'année 2015 ont meurtri Paris et durement éprouvé la ville de Saint-Denis. Attaques kamikazes devant le Stade de France, assaut contre des terroristes retranchés dans un immeuble du centre-ville : à ces traumatismes s'ajoutent les craintes d'une nouvelle image négative pour la ville. Saint-Denis et Plaine Commune n'en continuent pas moins d'aller de l'avant et de regarder l'avenir avec confiance. Qu'en pensent ceux qui vivent, travaillent ou s'engagent au quotidien sur le territoire ? Qu'espèrent-ils pour 2016 ? Pour y répondre, *En Commun* donne la parole à des habitants et représentants politiques, économiques ou associatifs de Saint-Denis.

► **Propos recueillis par Anne-Marie Maisonneuve**



Articulant développement social, urbain et économique, la mutation du territoire à laquelle participe Plaine Commune se poursuit. À Saint-Denis, la priorité est donnée au Grand centre-ville. Stationnement, voiries, piétons, réhabilitations de logements... L'objectif est de redonner le désir et la fierté de vivre, et de se promener, dans cette ville-monde où s'écrit l'histoire de France. La ville va aussi s'enrichir d'écoles, de logements et d'espaces verts supplémentaires. S'y ajoutent des grands projets comme l'achèvement de la Porte de Paris, le chantier de la flèche de la Basilique ou encore le futur quartier Pleyel, sans oublier la candidature aux JO 2024 et l'Euro 2016.

2016, Les bon

Les événements de 2015 ont atteint tout le monde sur le coup. Après deux ou trois jours, les choses sont passées, la vie a repris son cours et personne, aujourd'hui, ne cite cet élément comme étant un élément empêchant ou gênant pour venir à Saint-Denis.

François-Xavier

Mener des études techniques et juridiques, monter un échafaudage pour les visites, créer les structures d'accueil pour les visiteurs : on fait tout pour pouvoir inaugurer le chantier de remontage de la flèche avant le printemps 2017. L'idée est de faire revivre les bâtisseurs de cathédrale comme au Moyen-Âge. Dans toutes les villes où ça se passait, il y avait de l'effervescence, du dynamisme économique, des visiteurs qui venaient de toute l'Europe, les ressources locales mobilisées, des partenariats...

Luc

Les choses reprennent, mais on sait que pour certaines personnes, le quotidien n'est pas revenu à la normale et ça reste dans nos têtes.

Ilhem

On voit l'envie énorme du public pour l'histoire et le patrimoine. Il y a un vrai désir et ce désir peut créer le partage et la fierté d'habiter Saint-Denis.

Serge

Quand on a un territoire qui est estimé, qui engendre de la fierté, de la dignité, du désir, on est valorisé. C'est ce qui s'était passé au moment de la construction du Stade de France et de la coupe du monde de football.

Patrick



Les raisons d'espérer

le débat

Beaucoup de gens trouvent Saint-Denis très intéressante, extrêmement dynamique et il s'y fait énormément de choses du point de vue culturel. Mais le désir de Saint-Denis, le désir de s'y installer, d'y rester, je trouve que ça, c'est quelque chose qui doit se développer.

Serge

Moi, j'ai envie de rester parce que Saint-Denis est une ville riche au-delà du culturel. Il y a des problèmes, mais ils ne sont pas pires qu'ailleurs.

Ilhem

Il y a déjà beaucoup de choses, des gens supers, des supers associations... Je pense que Saint-Denis peut émerger et donner une image plus positive que la saleté et le ghetto.

Karima

C'est une chance pour Saint-Denis que d'accueillir ce championnat d'Europe de football. Les journalistes de la presse télévisée et écrite vont venir, ils vont avoir envie de faire des reportages et donc, ça va être à nous de leur montrer tout le côté positif du territoire.

Régis

J'ai 150 collaborateurs qui sont là, qui viennent tous les jours, et ils apprécient ce territoire. Au début ce n'était pas gagné, mais ils l'apprécient. Je vois aussi, en tant que banquier, l'activité habitat. On a des réalisations importantes : des prêts, des clients qui s'installent... Le nord-est de Paris est vraiment en train de bouger.

François-Xavier

Je souhaiterais encore plus de partage, beaucoup de solidarité et encore plus de tolérance parce que Saint-Denis est une ville particulière.

Ilhem

La flèche va attirer des centaines de milliers de visiteurs qui vont redonner de l'attractivité au territoire.

Luc

Par rapport à Paris, qui est jugé très classique, on est plutôt sur une culture insolente et décalée et c'est là-dessus qu'on doit jouer. C'est aussi tout ce lien avec cette population locale si riche, si diversifiée, que les touristes vont moins rencontrer à Paris.

Régis

Mais comment garder les touristes ? Il faudra peut-être regarder les commerces, à côté de la Basilique, parce que c'est à peu près tous les mêmes.

Karima

Si Saint-Denis peut donner une idée de l'avenir au reste du monde sur cette idée d'entraide, de partage, de solidarité, de participation des jeunes, d'une réflexion sur l'évolution du monde du travail et sur ses conséquences, je crois qu'on n'aura pas perdu notre année 2016.

Patrick



ST2

Mots pour maux

Marjorie Nakache, metteur-en-scène et directrice artistique du Studio Théâtre de Stains.

Si Stains était...

Une œuvre ?

La comédie humaine de Balzac.

Un qualificatif ?

Humain... et c'est pour ça que je reste. Je n'ai jamais rencontré autant d'humanité qu'ici.

Une couleur ?

Le rouge de la colère, de la révolution et du théâtre.

Un animal ?

Un caméléon.

Acte I

On peut, en exagérant à peine, affirmer qu'après 30 ans de destin commun, le Studio-Théâtre de Stains et sa directrice artistique, font plus que cause commune. Ils font corps. Un peu comme si cette matriochka du spectacle vivant qu'est la salle stanoise (cirque, devenu cinéma, transformé en théâtre), renfermait en son sein une radieuse petite poupée russe de 51 ans, défenseuse invétérée de la culture pour tous. « *Ce théâtre appartient à tout le monde et passer sa porte, ce n'est pas franchir une frontière infranchissable. Nous sommes un service public à part entière. Ça veut aussi dire qu'il est difficile de dire non quand on nous sollicite. Mais sur le long terme on crée un rapport de confiance et la fréquentation du lieu devient une évidence. Je pense que les gens considèrent vraiment que c'est leur théâtre, quand bien même certains n'y vont jamais. Même les dealers du quartier, quand nous avons été menacés de fermeture, considéraient qu'il n'était pas normal que la lumière s'éteigne. La culture est plus que jamais un phare dans la nuit.* » Au sens propre comme figuré.

Acte II

Alors Marjorie Nakache enfourche son autre cheval de bataille : la formation. Parce qu'au-delà

de promouvoir l'indispensable mixité sociale des publics, la metteur en scène souhaite que sa banlieue sorte des sentiers rebattus du rap, du hip-hop et autres cultures urbaines qu'on lui réserve trop souvent. « *C'est notamment pour cette raison que j'ai tenu à ce que nous soyons un lieu de formation. Les jeunes de ce territoire ont tendance à considérer que la culture ce n'est pas pour eux. Si tu as envie de te mettre au violon ou de faire de la tragédie grecque, tu es mal vu par les gens de ton milieu d'origine et par les gens du milieu artistique. Au final tu n'es jamais à ta place.* » Car l'enjeu dépasse le champ culturel. « *Maîtriser les mots c'est avoir le pouvoir. Les gosses doivent comprendre qu'il faut maîtriser le langage, au-delà du parler banlieue, afin qu'ils se disent : « Cette langue est la mienne, et cette culture de Molière, de Racine, de Brecht, elle m'appartient aussi et n'est pas réservée à certains. » Ensuite ils pourront se l'approprier et la réinventer, plutôt que de rentrer dans une culture stéréotypée. Ce lieu libère la parole justement et valorise l'individu. Il permet la découverte d'autrui, la curiosité, le débat.* »

Acte III

Et pour ça, en dépit des aléas budgétaires, du sentiment d'abandon qui infuse et alimente parfois le repli communautaire, « Marjo » ne lâche rien et monte en première ligne face au principal ennemi identifié. « *Le fléau, c'est l'ignorance, au sens de la non culture. C'est pour cette raison-là que j'ai choisi de mettre en lumière le texte de Victor-Hugo dans ma carte blanche (lire en page 27). Enlever la culture, c'est enlever la critique, c'est handicaper les gens. L'ignorance crée le repli identitaire. Pour moi la culture c'est comme planter des poireaux. Nous avons planté des graines sur ce territoire pendant des années et on peut désormais en récolter les fruits, mais encore faut-il créer les conditions.* » Et si la partie n'est pas gagnée d'avance, l'espoir est permis. « *Face à la minorité qui a besoin de chaos, et de diviser pour régner, il y a une immense majorité de gens qui ont envie d'être bien les uns avec les autres, qui ont besoin de convivialité, de partage, et de paix tout simplement.* »

Yann Lalande

Épilogue

Rendez-vous avait été pris le vendredi 13 novembre pour l'interview. Le 13 novembre, était encore un vendredi 13 comme les autres avec son lot de superstitions et d'espoirs. Un matin calme au Studio-Théâtre de Stains avant que ne s'abatte la tempête terroriste sur Saint-Denis et Paris. Les paroles prononcées par Marjorie Nakache, sonnent presque aujourd'hui comme une réponse par anticipation, à ces tragiques événements.

1^{ère} étape avec

Cycle Pumblechook



On peut se demander parfois ce que le théâtre aurait à faire dans la Cité. Pour moi, la réponse est simple : c'est une façon de montrer que le feu brûle, sans brûler la maison.

C'EST
DANS LE P
Empêc
Que ça POUSSE ! N

ST2

STUDIO THEATRE DE ST

E P
eux bleus

(début)

leur de nuit

6 scène d'amour



« Personne plus que moi, messieurs, n'est pénétré de la nécessité, de l'urgente nécessité d'alléger le budget mais je dis, messieurs, que les réductions proposées sur le budget spécial des sciences, des lettres et des arts, sont mauvaises doublement. Elles sont insignifiantes au point de vue financier et nuisibles à tous les autres points de vue. (...)

Ce système d'économies ébranle d'un seul coup tout cet ensemble d'institutions civilisatrices qui est, pour ainsi dire, la base du développement de la pensée française. Et quel moment choisit-on ? C'est ici, à mon sens, la faute politique grave que je vous signalais en commençant : quel moment choisit-on pour mettre en question toutes les institutions à la fois ? Le moment où elles sont plus nécessaires que jamais, le moment où, loin de les restreindre, il faudrait les étendre et les élargir. Eh ! quel est, en effet, j'en appelle à vos consciences, j'en appelle à vos sentiments à tous, quel est le grand péril de la situation actuelle ? L'ignorance. L'ignorance encore plus que la misère. L'ignorance qui nous déborde, qui nous assiège, qui nous investit de toutes parts. C'est à la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau des multitudes. Et c'est dans un pareil moment, devant un pareil danger, qu'on songerait à attaquer, à mutiler, à ébranler toutes ces institutions qui ont pour but spécial de poursuivre, de combattre, de détruire l'ignorance ! sur ce point j'en appelle, et je le répète, aux sentiments de l'assemblée. Quoi ! D'un côté la barbarie dans la rue, et de l'autre, le vandalisme dans le gouvernement ! On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien, des réverbères dans les carrefours, dans les places publiques ; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral et qu'il faut allumer des flambeaux dans les esprits ? Oui, messieurs, j'y insiste. Un mal moral, un mal moral profond nous travaille et nous tourmente. Ce mal moral, cela est étrange à dire, n'est autre chose que l'excès des tendances matérielles. Eh bien, comment combattre le développement des tendances matérielles ? Par le développement des tendances intellectuelles ; il faut ôter au corps et donner à l'âme. Quand je dis : il faut ôter au corps et donner à l'âme, vous ne vous méprenez pas sur mon sentiment. Vous me comprenez tous ; je souhaite passionnément, comme chacun de vous, l'amélioration du sort matériel des classes souffrantes ; c'est là selon moi, le grand, l'excellent progrès auquel nous devons tous tendre de tous nos vœux comme hommes et de tous nos efforts comme législateurs. Eh bien, la grande erreur de notre temps, ça a été de pencher, je dis plus, de courber l'esprit des hommes vers la recherche du bien être matériel. Il importe, messieurs, de remédier au mal ; il faut redresser pour ainsi dire l'esprit de l'homme ; il faut relever l'esprit de l'homme, le tourner vers la conscience, vers le beau, le juste et le vrai, le désintéressé et le grand. C'est là, et seulement là, que vous trouverez la paix de l'homme avec lui-même et par conséquent la paix de l'homme avec la société. Pour arriver à ce but, messieurs, que faudrait-il faire ? Il faudrait multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies, tous les asiles où l'on médite, où l'on s'instruit, où l'on se recueille, où l'on apprend quelque chose, où l'on devient meilleur ; en un mot, il faudrait faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple ; car c'est par les ténèbres qu'on le perd. »

Victor Hugo à l'Assemblée nationale en 1848.

La culture enveloppe,
étreint ; elle est
vivante, toujours
moderne comme ce
texte de Victor Hugo.
de 1848. Outil de
citoyenneté, elle en
dessine les contours.

Jamila et Nicolas.
Deux jeunes
comédiens de l'un
de nos ateliers d'art
dramatique.
M.N.

GRUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex -
01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

UNE SURPRENANTE RÉFORME TERRITORIALE

Le gouvernement a décidé de transformer la carte administrative et politique de la France. Sa surprenante réforme territoriale chamboule profondément la région parisienne : en effet, depuis le 1^{er} janvier, a vu le jour la Métropole du Grand Paris (MGP). Cette nouvelle instance s'ajoute aux communes, aux intercommunalités, aux départements et à la région Île-de-France. Elle constitue une couche supplémentaire dans le trop fameux « mille-feuille territorial » et n'apporte donc aucune simplification.

La MGP regroupe Paris et 130 communes de sa périphérie, qui sont représentées par 209 élus – les conseillers métropolitains –, désignés au sein des conseils municipaux des villes qui la composent. D'ici 2018, plusieurs compétences vont lui être transférées : le développement économique, la protection de l'air et de l'environnement, l'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat.

En parallèle de la création de la MGP, notre communauté d'agglomération Plaine Commune a dû devenir un EPT (Établissement Public Territorial). Cet EPT reste une assemblée d'élus, qui portent le nom de « conseillers territoriaux ». D'ailleurs, Plaine Commune accueille désormais davantage de représentants qu'avant : 80, contre 72 précédemment. Autrement dit, la réforme aboutit à une augmentation du nombre d'élus...

Notre groupe du centre, de la droite républicaine et des indépendants gagne trois membres (Isabelle Tan et Jean-Pierre Leroy, d'Épinay-sur-Seine, et Francis Vary, de Saint-Ouen). Composé de 18 personnes, au lieu de 15 auparavant, il devient le deuxième groupe politique de Plaine Commune, en nombre d'élus.

C'est une opportunité pour mieux défendre nos convictions dans les domaines de la politique de la ville, de la lecture publique, de la gestion des déchets, et de l'entretien des rues et des espaces verts, qui demeurent des missions de Plaine Commune.

Alors que s'achève la période des vœux, nous vous souhaitons une excellente année 2016 !



Patrice Konieczny,
président du groupe

LES ÉLUS DU GROUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET
INDÉPENDANTS

Vice-Présidents :

H. Chevreau (Maire d'Épinay-sur-Seine), W. Delannoy (Maire de Saint-Ouen), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

Conseillers délégués :

D. Redon, M. Traikia (Épinay-sur-Seine) – J.-P. Illeoinne, W. Zedouti (Saint-Ouen)

Conseillers :

D. Bidal (Aubervilliers) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, J.-P. Leroy, E. Ponthier, I. Tan (Épinay-sur-Seine) – F. Vary, M. Venturini, T. Zumbo-Vital (Saint-Ouen) - J. Mugerin (Stains)

GRUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex -
01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr -
Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

LA MARCHÉ, UN MODE ÉCOLO INJUSTEMENT OUBLIÉ !

Un Plan marche vient d'être adopté par Plaine Commune. Nos détracteurs nous disent que chacun sait marcher et que ce plan est donc inutile ! Pourtant les chiffres nous donnent raison : 43 % des ménages sur Plaine Commune ne possèdent pas de voiture et 45 % des déplacements sont exclusivement effectués à pied. La marche est ainsi le premier mode de déplacement sur notre territoire loin devant les autres : transports en commun 28,5 %, voiture 25 % et vélo 2 %. Si l'on comptabilise aussi la marche comme moyen de rabattement vers les transports en commun, on avoisine alors les 58 %.

Or, ce mode de déplacement n'est pas reconnu à sa juste valeur d'autant qu'il a la capacité de croître dans les années à venir pour se substituer à nombre de déplacements de proximité (moins de 900 m) qui se font encore en voiture.

Curieusement notre territoire est peu propice à ce mode de déplacement : coupures urbaines, accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) insuffisante, envahissement des trottoirs par les voitures... À de rares exceptions, la rue est avant tout structurée pour l'usage exclusif de la voiture. 60 % à 80 % de la superficie des rues est consacrée exclusivement à l'espace de circulation et de stationnement motorisé carboné dont les piétons sont exclus. Est-ce normal de devoir faire un détour de 400 mètres afin de trouver un passage piéton ? Ou de risquer sa vie en marchant dans la rue ? En France, en 2014, plus de 4 300 piétons ont été blessés et 500 sont décédés. La rue ne peut plus être organisée en fonction du seul trafic motorisé car la part de la voiture en ville va s'amoindrir dans les années à venir. Nous devons donc corriger cette situation en repensant la rue pour l'adapter aux piétons, cyclistes, bus, trams et accessoirement aux voitures : agrandissement de la largeur des trottoirs, amélioration du confort des espaces publics, zones 30 et de rencontre, signalétique en temps de parcours, etc. Le plan marche permettra la mise en œuvre ces améliorations attendues.



Dominique Carré,
président du groupe

LE GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS, EST COMPOSÉ
DE 7 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Michel Bourgain, Maire de L'Île-Saint-Denis
Dominique Carré, Pierrefitte, Président du groupe
Kader Chibane, Saint-Denis
Béatrice Geyres, Saint-Denis
Francis Morin, Stains
Hackim Rachidi, Aubervilliers
Essaid Zemouri, Saint-Denis

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 21 -
Courriel : Fdg.Communistes.partenaires@plainecommune.fr

NOUS NE CÉDERONS PAS

<http://www.nousnecederonspas.org/>

Voici un extrait de cet appel.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Ceux qui, au nom de Daech, ont fait subir à Paris et à Saint-Denis un moment d'inhumanité absolue ne nous feront pas céder. Rien ne peut justifier ces assassinats, ici ou ailleurs. Chacune des victimes vit en nous parce que nous appartenons à la même humanité. Notre solidarité à leur égard et à l'égard de leurs familles est totale.

(...)

Il nous paraît essentiel de rappeler que rien ne doit nous faire sortir de l'État de droit et nous priver de nos libertés. L'état d'urgence ne peut devenir un état permanent et les conditions de sa mise en œuvre ne sauraient entraver la démocratie sociale, l'exercice de la citoyenneté et le débat public.

(...)

Avant de modifier la loi et de conférer à l'État des pouvoirs accrus, il faut que celui-ci s'interroge sur ce qui n'a pas permis d'éviter une telle abomination.

(...)

Vouloir priver de leur nationalité jusqu'aux personnes nées françaises, c'est délivrer une nouvelle fois le message d'une France divisée. Le silence du président de la République, lors de la réunion du Parlement, sur l'indispensable engagement de l'État en faveur de l'égalité des droits, de la justice sociale, sur le développement des services publics, contre toutes les discriminations et contre toutes les manifestations de racisme accroît dramatiquement le sentiment d'exclusion que vit toute une partie de notre peuple. Il donne ainsi un peu plus corps à la stigmatisation croissante qui s'exerce mettant en péril notre volonté de vivre ensemble.

(...)

Nous appelons aussi à la défense des libertés car nous ferons prévaloir en toutes circonstances notre liberté d'information, d'expression, de manifestation et de réunion. Nos organisations construiront, partout en France, ces lieux qui nous permettront de débattre et nous exercerons une vigilance permanente afin que nos droits et libertés soient préservés et que nul ne soit victime de discriminations.



Frédéric Durand,
président du groupe

LES ÉLU-E-S DU GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES
ET PARTENAIRE

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mériem Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua-Marie Kouame, Anthony Daguét, Sophie Vally, Antoine Wohlgroth, Sylvie Ducatteau, Silvère Rozenberg, Sandrine Le Moine, Roland Ceccotti-Ricci, Guillaume Sanon

La Courneuve : Gilles Poux, Muriel Tendron-Fayt, Amina Mouigni

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Elisabeth Belin, Stéphane Peu, Silvia Capanema, Patrick Vassallo, Chérifa Zidane, Laurent Russier, Hakim Rebiha

Saint-Ouen : Jacqueline Rouillon, Frédéric Durand

Stains : Azzédine Taïbi, Angèle Dione, Karina Kellner

Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi

GROUPE SOCIALISTES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex -
01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015 : MERCI !

Le groupe des élu-e-s socialistes tient à remercier les 39 667 électrices et électeurs du territoire de Plaine Commune qui ont placé leur confiance au second tour des élections régionales dans la liste du rassemblement de la gauche et des écologistes menée par Claude Bartolone.

Ces résultats traduisent la reconnaissance du travail accompli par la Région pour notre territoire. Les résultats obtenus sont encourageants pour l'avenir. Ils nous poussent à approfondir notre travail de terrain au service de tous les habitants du territoire et à renforcer notre présence à leurs côtés.

Deux conseillers de territoires ont été réélus conseillers régionaux : Viviane Romana, conseillère municipale de Saint-Denis et Yannick Trigance conseiller municipal d'Épinay-sur-Seine et président du groupe des élu -e-s socialistes de Plaine Commune. Nous tenons à saluer leur élection et savons pouvoir compter sur la force de leur engagement et sur leur disponibilité. Avec l'ensemble de leurs collègues de la gauche rassemblée et des écologistes ils formeront une opposition régionale constructive, à la hauteur des enjeux que présente la première région d'Europe.

Nous serons vigilants et mobilisés afin que les projets structurants, nécessaires pour le développement de notre territoire et l'amélioration du quotidien de ses habitants décidés par la majorité sortante, se concrétisent dans les délais prévus. À leurs côtés, nous nous opposerons à toute stigmatisation de notre département et de ses habitants, particulièrement ceux des 9 villes que compte notre agglomération.

Par ailleurs nous profitons de cette tribune pour saluer, dans le cadre de l'installation du nouveau conseil de territoire effectif depuis le 1^{er} janvier 2016 (conseil d'installation mardi 19 janvier), l'entrée de deux nouvelles élu-e-s au sein de notre groupe : Marion Oderda conseillère municipale de Saint-Denis et Marie-Line Clarin conseillère municipale déléguée de La Courneuve. À toutes et tous, très belle année 2016 !



Yannick Trigance,
président du groupe

Les Vice-Présidents : Michel Fourcade et André Joachim

Les conseillers délégués : Fanny Younsi, François Vigneron

Les Conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel, Adrien Delacroix, Corentin Duprey, Maud Lelievre, Viviane Romana, Evelyne Yonnet, Séverine Eloto, Yannick Trigance, Kahlida Mostefabaa, Marion Oderda, Marie-Line Clarin.



1 - Quartier Le Londeau à Noisy-le-Sec

55 logements

Architecte : Groupe Arcane

Maître d'ouvrage : Logirep

2 - ZAC du centre ville Les Lilas

66 logements

Richet et associés Architectes

Maître d'ouvrage : SCI L'orée des Lilas / Terralia

3 - Logements collectifs sociaux à Aubervilliers

136 logements

Architecte : Gilbert Rousselin

Maître d'ouvrage : Logirep

Ensemble construire autrement

Imaginer, construire, rénover, développer... Nos équipes mobilisent pour vous toutes les expertises : de la planification des chantiers à l'élaboration de leur financement, de l'ingénierie à la direction des travaux, de la protection de l'environnement jusqu'au respect du bien-être de chacun.



emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur plainecommune.fr.

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi de Plaine Commune proposent sur un même lieu, une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél : 01 71 86 35 36

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

36 avenue Salvador Allende
Tél : 01 49 71 26 50

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h15 - 12h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi.

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la marine
Tél : 01 55 87 07 70

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 - fermeture au public le vendredi après-midi.

Pierrefitte-sur-Seine

6-8 avenue Lénine
Tél : 01 71 86 35 30

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

Saint-Denis

5 rue Jean Jaurès
Tél : 01 48 13 13 20

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi - Permanence juridique et écrivain public sur RDV.

Stains

87 avenue Aristide Briand
Tél : 01 71 86 35 40

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2 rue de l'Université
Tél : 01 71 86 36 00

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h - Vendredi : 9h-12h - Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17 place du Pommier de Bois
Tél : 01 71 86 34 00

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

médiathèques et médi@TIC

Les bibliobus et les 25 médiathèques de Plaine Commune vous accueillent dans les 9 villes du territoire. Entièrement gratuit, ce service vous permet, une fois inscrit (carte d'identité et justificatif de domicile à présenter) d'emprunter livres, CD ou DVD. Mais vous pouvez aussi fréquenter les médiathèques sans être inscrit pour lire sur place, accéder à Internet, consulter la presse ou profiter des nombreux rendez-vous culturels qu'elles accueillent.

Enfin, les médiathèques, c'est aussi la médi@TIC, une plateforme de ressources numériques qui vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartis en 5 grands espaces : musique, cinéma, savoir, presse et jeunesse.

www.mediatheques-plainecommune.fr

[rubrique medi@tic](#)

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clefs... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur plainecommune.fr

travaux en cours

> INFOS

Retrouvez sur la carte interactive tous les « gros travaux » en cours sur le territoire qui impactent vos déplacements.

www.plainecommune.fr/trafic-travaux

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

L'Atelier

La démocratie participative a son lieu dédié ! Prenez connaissance de tous les rendez-vous du territoire de la Culture et de la Création sur le blog :

<http://latelierenmarche.tumblr.com>

L'ATELIER

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis de taxe foncière (pour les propriétaires)

ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104, rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40

Aubervilliers

Rue des bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40

Épinay-sur-Seine

9, rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40
Mardi et jeudi de 12h à 18h40

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers

Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine

Mardi et jeudi de 7h à 12h

Attention, à partir du 1^{er} mars : du changement dans la collecte des déchets ménagers !

www.plainecommune.fr

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins, ...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

*appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un portable (0,15 € / minute).

www.plainecommune.fr/allo-agglo

tél 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ET PAYANT DEPUIS UN MOBILE (0,15 €/MIN)
web plainecommune.fr
app [plainecommune](http://plainecommune.fr)

À SAINT-DENIS, vous aussi devenez propriétaire!

NOUVEAU



EMPRUNTEZ JUSQU'À
100 000 € À 0,75 %⁽¹⁾

+

**FRAIS DE NOTAIRE
OFFERTS⁽⁵⁾**

+

**FORMULE
BIEN PROTÉGÉ
POUR 1€⁽⁶⁾**

**TVA à
5,5%⁽⁷⁾**



- Appartements du **studio** au **5 pièces duplex**
- **Balcon, terrasse** ou **jardin privatif** pour la plupart

bouygues-immobilier.com

0 810 152 136

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

ESPACE DE VENTE
Angle Avenue Roger Semat
Rue du 19 mars 1962
93210 Saint-Denis

**Bouygues
Immobilier**

Bien plus pour vous

* La résidence est réalisée en conformité avec les niveaux de performance énergétique fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). (1) En cas de souscription par le réservataire de son prêt principal auprès du Crédit Foncier dans les conditions visées au (2) ; Bouygues Immobilier prendra en charge les intérêts du prêt Foncier DUO (hors prêts principal, aidés et/ou PTZ+); lesdits intérêts seront ainsi directement versés par Bouygues Immobilier au Crédit Foncier dans le cadre du partenariat intitulé "Foncier Duo BLD". Le montant du prêt "Foncier DUO" ne pourra en aucun cas dépasser 20 % du prix de vente du logement, dans la limite maximale de 100 000 € et pour une durée de 10 ans. Dans l'hypothèse où le réservataire ne souscrirait pas à l'offre Foncier Duo du Crédit Foncier ou en l'absence de recours à un prêt, Bouygues Immobilier réduira le prix de vente d'un montant forfaitaire de 3 % du prix de vente sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 03/11/2014. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Sont exclus de l'offre les bâtiments en copropriété ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Conditions détaillées disponibles en Bureau de vente ou sur simple demande. (2) Exemple réalisé sur le lot n° 001 de la résidence "Home" à PARIS 13, dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve de conclusion d'un contrat de réservation pour l'acquisition de sa résidence principale entre le 03/11/2014 et le 30/11/2014 et réiteration de la vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et sous réserve d'obtention des prêts aux conditions suivantes. Exemple de financement à titre indicatif et sans valeur contractuelle établi par le Crédit Foncier en partenariat avec Bouygues Immobilier pour une opération d'acquisition d'une résidence principale neuve d'un montant de 500 000 € (hors frais) avec un apport de 100 000 € et un apport supplémentaire pour les frais de notaire. L'opération est réalisée en zone A bis, par un couple sans enfant dont le revenu fiscal de référence est de 70 000 €. Cet achat est réalisé grâce à deux prêts, un prêt Foncier Liberté d'un montant de 300 000 € d'une durée de 25 ans, un prêt Foncier DUO d'un montant de 100 000 € d'une durée de 10 ans pour une mensualité globale lissée de 1 850,07 € pendant 25 ans (hors assurance(3)). L'assurance(3) est obligatoire à hauteur de 100 % du capital emprunté. Le prêt Foncier Liberté est un prêt amortissable à taux fixe pendant toute la durée du contrat. Mensualités (hors assurance(3)) de 1 016,74 € pendant 10 ans puis de 1 850,07 € pendant 15 ans. Taux Effectif Global (TEG) annuel (intérêts, frais de dossier et cotisations d'assurance(3)) inclus 3,62 %. Coût total du Foncier DUO (cotisations d'assurance(3) uniquement) 3 840 €. Les intérêts du prêt Foncier Duo directement versés par Bouygues Immobilier au Crédit Foncier dans les conditions visées au (1) représentent 15 554,50 €. Bâtième en vigueur au 17/09/2014, sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur - Crédit Foncier de France - Société anonyme au capital de 1 331 400 718,00 € - Siège social - 19 rue des Capucines - 75001 Paris - RCS Paris n° 542 029 848 - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 070 23 327. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (3) Assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail. (4) Offre valable du 03/11/2014 au 30/11/2014 sur une sélection d'opérations Bouygues Immobilier en Ile-de-France à consulter sur www.bouygues-immobilier.com. Conditions détaillées de l'offre en bureau de vente ou sur simple demande. Bouygues Immobilier, SA, au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire non exclusif inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. (5) "Frais de notaire offerts" - hors frais liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais de garantie liés au financement de l'acquisition. (6) Pour 1€ de plus, offre faisant bénéficier de la formule "Bien Protégé" (protection revente et garantie trésorerie) relative aux appartements occupés par leurs propriétaires (dont le coût correspond à 0,30% TTC du prix de vente TTC). La revente correspond au remboursement de la valeur du bien en cas d'accident ou d'imprévu, à hauteur de 20 % du prix d'achat du bien revendu, et plafonné à 40 000 euros, pendant une durée de 7 ans à compter de la signature de l'acte authentique, après l'expiration d'un délai de carence éventuel, selon l'événement à l'origine de la revente dans les conditions des polices d'assurance souscrites pour cette garantie. La trésorerie correspond au versement, en cas d'accident ou d'imprévu, d'une indemnité forfaitaire mensuelle de 450€ pour une durée de 12 mois consécutifs ou non, dans la limite d'un plafond de 5400€ sur une période de 7 ans à compter de la signature de l'acte authentique, après l'expiration d'un délai de carence éventuel, selon l'événement à l'origine de la revente dans les conditions des polices d'assurance souscrites pour cette garantie. Le réservataire s'engage également à signer la demande d'adhésion au contrat groupe n° 8278 souscrit par Bouygues Immobilier auprès de l'Assureur AXA IRD, la note de présentation ainsi que la notice d'information. Si le réservataire ne souhaite pas bénéficier de cette offre, il ne pourra pas bénéficier d'une réduction du prix de vente équivalente et devra alors rédiger un courrier distinct pour la renonciation à cette offre. Les offres (5) et (6) sont cumulables entre elles et valables pour toute réservation, signée entre le 13/09/2014 et le 31/12/2014, d'un appartement du programme "Sésame" à Saint-Denis, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus des offres (5) et (6) les bâtiments en copropriété ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offres non cumulables avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur bouygues-immobilier.com. (7) TVA à taux réduit sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours (article L. 271-1 du code de la construction et de l'habitation) et pour les contrats conclus "hors établissement" d'un droit de rétractation de 14 jours (article L. 121-21 du code de la consommation). Architecte: